

Le consentement aux soins

Savais-tu qu'avant de soigner une personne, un médecin doit d'abord obtenir son consentement? C'est aussi le cas pour les psychologues et les travailleurs sociaux, par exemple.

C'est quoi le consentement?

C'est lorsqu'une personne accepte quelque chose. Le consentement doit être libre et éclairé. La personne doit avoir toutes les informations nécessaires pour bien faire son choix. Il ne doit y avoir aucune contrainte qui la force à prendre une décision qui ne lui convient pas.

Alors si je n'ai pas envie de passer un test comme une prise de sang, j'ai le droit de dire non?

Oui! Tout le monde a le droit de refuser des soins. Dans tous les cas, le médecin doit respecter ta volonté.

Qu'est ce qui arrive si la personne est trop malade pour prendre une décision?

Si la personne n'est pas apte à prendre une décision, le médecin peut faire une demande à la Cours supérieure pour obtenir l'autorisation de la soigner, malgré son refus.

Est-ce que les enfants d'une personne avec un problème de santé mentale peuvent prendre une décision médicale pour elle?

Ça dépend. Il peut arriver que l'enfant de 18 ans soit désigné comme la personne autorisée à consentir à la place de son parent. C'est seulement possible si le parent est déclaré inapte à consentir.

Oh ok, merci pour toutes ces informations! Où as-tu appris ça?

J'ai consulté le guide **Quand ton parent a un trouble mental**. Tu peux le lire toi aussi et tu apprendras beaucoup de choses sur la santé mentale et les problèmes de santé mentale!

lapproche

UQO

Québec

Gabou